

Délibérations séance du conseil municipal du 05/06/2026

Commune de Tergnier

Numéro d'acte	Titre	Référence
001	Sénatoriale élection des délégués	002-210207114-20260605-001-DE



La secrétaire de séance,

Naima BEN BALLA

Ville de Tergnier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 juin 2026

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 32
Date de convocation : 29 mai 2026
Date d'affichage : 29 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le **vendredi 5 juin à 18 heures**, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en l'Hôtel de Ville de Tergnier, conformément à l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales, en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Aurélien Gall, maire**.

ETAIENT PRESENTS Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Albanne Auprêtre, Naïma Ben Balla, Fortunato Bianchini, Bernard Bronchain, Virgile Chenot, Paulo De Sousa, Philippe Delacourt, Nicolas Demany, Nicolas Feton, Aurélien Gall, Mélanie Gall-Berdal, Foucauld Giuliani, Maryse Gladieux, Chloé Grenier, Odette Hup, Najia Krikba, Agnès Lannois-Sénéchal, Jessica Lefranc, Stéphanie Muller, Alicia Munoz, Jessica Oden, Olivier Quina, Sylvie Ragel, Loïc Viéville, Patrice Cordier, Claude Deguin-Dawson, Frédy Deguin-Dawson, Virginie José, Laurence Willocq, Sébastien Wlodarczyk.

ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-Claude Caudron par Monsieur Aurélien Gall
Monsieur Patrick Michaux par Monsieur Nicolas Demany

ABSENT EXCUSE

/

ABSENT

Alain Lamotte

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Naïma Ben Balla

Assistaient à la séance en application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales :

● Madame	Ombeline	Coquisart	Directrice Générale des Services
● Monsieur	Alexis	Toucheron	Directeur Général Adjoint des Services
● Monsieur	Fabrice	Robin	Directeur des Ressources Humaines

Désignation des délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le Code électoral et notamment ses articles L.285, L.289 et R.132,

Considérant que les 33 conseillers municipaux sont membres de droit,

Considérant qu'il convient d'élire pour Tergnier et ses communes associées 16 délégués suppléants.

Ont été remises à Monsieur Aurélien GALL - maire et président du bureau électoral – le 5 juin, à 18h, les listes suivantes :

Liste A – Ensemble pour Tergnier

1. Mme Valérie STIEVET 2. M. Marcel MONSIGNY 3. Mme Lucie DUHAN 4. M. James MARQUILLY 5. Mme Audrey SWIDERSKI 6. M. Jean-Marc BACOT 7. Mme Christine BACHELET 8. M. Jean-Marie SENECHAL 9. 9. Mme Laure DELACOURT 10. M. Maximilien BERAUX 11. Mme Coralie VIEVILLE 12. M. Jean-Luc LENER 13. Mme Victoria MUNOZ 14. M. Gérard MULLER 15. Mme Virginie MUNOZ 16. M. Laury LEFRANC

Liste B - Rassemblement de la Droite Nationale

1. Richard CARPENTIER 2. Marie BRITTA 3. Jérémy LECOUFFE 4. Yvette RAUTUREAU 5. Laurent BERNARD 6. Laetitia LAMY 7. Xavier BOULANGER 8. Sabine DAUMONT 9. Thomas FRAPPART

Le Conseil Municipal,

PROCÈDE au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	Liste A	Liste B
Voix	26	6
Total des voix exprimées	32	
Tota des sièges à pourvoir	16	
Quotient électoral	2	
Résultat à la proportionnelle :	Liste A	Liste B
Nombre de sièges	13	3
Nombre de sièges réels	13	3

DECLARE élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026 :

1. Mme Valérie STIEVET 2. M. Marcel MONSIGNY 3. Mme Lucie DUHAN 4. M. James MARQUILLY 5. Mme Audrey SWIDERSKI 6. M. Jean-Marc BACOT 7. Mme Christine BACHELET 8. M. Jean-Marie SENECHAL 9. 9. Mme Laure DELACOURT 10. M. Maximilien BERAUX 11. Mme Coralie VIEVILLE 12. M. Jean-Luc LENER 13. Mme Victoria MUNOZ 14. M. Richard CARPENTIER 15. Mme Marie BRITTA 16. M. Jérémy LECOUFFE

Les intéressés ont déclaré accepter exercer leur fonction.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
Fait à Tergnier, le 8 juin 2026



Le Maire,
Aurélien GALL

N° interne de délibération	N°001
Date de transmission en préfecture de l'Aisne	8 juin 2026
Identifiant unique de l'acte	002-210207114-20260605-001-DE